

BILAN D'ÉMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

conformément à l'article 75 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement

Société Pierrette TBA SA

Document en date du 30/12/2015

PARTIE 1 : Bilan d'émissions de gaz à effet de serre

1. Description de la personne morale concernée

Raison sociale : Pierrette TBA S.A

Code NAF : 7729 Z

Code SIREN : 306 042 268

Adresse : Z.A.C. des Savlons - BP 10006 – 54 220 MALZEVILLE

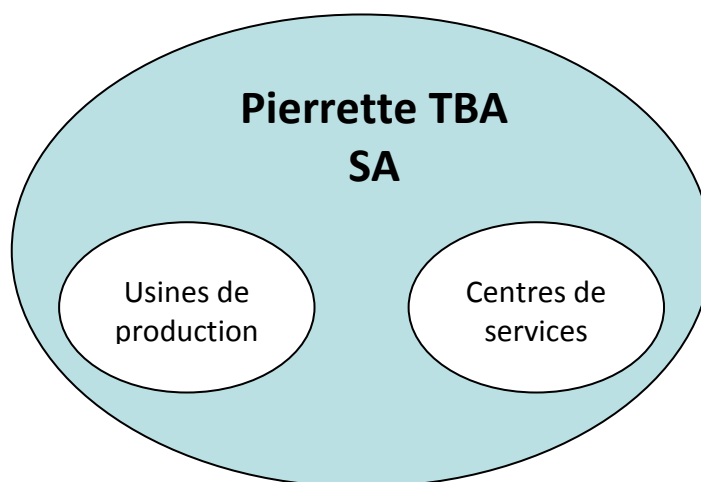
Nombre de salariés: 659 salariés au 31/12/2014

Description sommaire de l'activité : La société Pierrette TBA, intégrée au Groupe ELIS, est spécialisée dans la location et l'entretien de vêtements professionnels, d'articles textiles et de tapis de protection des sols pour des entreprises provenant de secteurs d'activités variés : industrie, tertiaire, hôtellerie, restauration, établissements de santé, sociétés de service. Elle propose également des services complémentaires de location et d'entretien d'équipements d'hygiène et bien-être tels que les fontaines à eau, les machines à café et les produits sanitaires, ainsi que des services de dératissage, désinsectisation et désinfection.

Mode de consolidation : contrôle opérationnel

Schéma des périmètres organisationnels retenus :

Au 31/12/2014, la société Pierrette TBA comprenait 2 usines de production (blanchisseries industrielles) et 3 centres de service (dépôts), soit 5 établissements en tout.



Description du périmètre opérationnel retenu (catégorie / postes / sources) :

Les opérations générant des émissions directes et indirectes au sein du périmètre organisationnel de la société sont synthétisées dans le tableau ci-dessous :

Opérations prises en compte pour les émissions de GES :

Catégorie	N°	Postes	Sources
Emissions directes de GES	1	Emissions des sources fixes de combustion	Combustion de gaz et fioul (chaudières, aérothermes, équipements de production tels que séchoirs, calandres, ...)
	2	Emissions des sources mobiles à moteur thermique	Combustion de gazole par la flotte de véhicules légers, de poids-lourds et de semi-remorques
	3	Emissions fugitives	Fuite de fluides frigorigènes par les systèmes de groupes froids (fontaines à eaux, climatisation)
Emissions indirectes associées à l'énergie	4	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	Emissions indirectes associées à la production de l'électricité, son transport et sa distribution par les fournisseurs d'énergie.

2. Années de reporting de l'exercice et l'année de référence

Année de référence : 2011

Année de reporting : 2014

Modifications du périmètre organisationnel :

L'année de référence 2011 a été recalculée pour tenir compte de l'actualisation des facteurs d'émission suivant la base carbone, afin d'avoir des données comparables entre 2011 et 2014.

3. Emissions directes de GES, évaluées séparément par poste et pour chaque GES en tonnes équivalent CO2

Emissions directes en GES 2011

		Emissions GES (en Tonnes)					
		année de référence : 2011					
catégories d'émissions	Postes d'émissions	CO2 (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	CO2 b (Tonnes)
Emissions directes	1	5 033	14	60	0	5 108	0
	2	1 696	1	14	99	1 710	99
	3	143	0	0	0	143	0
	Sous total	6 872	15	74	99	6 961	99

Emissions directes en GES 2014

		Emissions GES (en Tonnes)						
		année de reporting : 2014						Différence 2014/2011
catégories d'émissions	Postes d'émissions	CO2 (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	CO2 b (Tonnes)	Total (tCO2e)
Emissions directes	1	4 581	12	54	0	4 649	0	-459
	2	1 645	1	13	96	1 659	96	-51
	3	142	0	0	0	142	0	-1
	Sous total	6 368	13	67	96	6 450	96	-511

Entre 2011 et 2014, les émissions directes en GES ont diminué de 7,4 %, soit 511 tonnes de CO₂ équivalents évitées.

Cette évolution est la conséquence de plusieurs facteurs :

- Amélioration du reporting des données relatives aux émissions de Gaz à effet de serre,
- Diagnostics "énergie" réguliers menés par l'équipe Process Engineering en collaboration avec l'opérationnel,
- Pilotage en central des indicateurs énergie (consommation de gaz) : objectifs de réduction de la consommation fixés annuellement pour chaque centre,
- Suivi rigoureux et optimisation des équipements par des personnes formées sur site (vérification des rendements notamment),
- Investissements dans des équipements permettant de récupérer de l'énergie ou de moins en consommer (échangeurs thermiques, brûleurs et équipements de séchage de dernière technologie consommant moins de gaz, installation systématique de compteurs gaz, installation de chaudière basse pression),
- Optimisation des circuits de livraison, grâce à de nouvelles technologies (logiciels d'optimisation des tournées),
- Maximisation des taux de remplissage des véhicules de livraison,
- Préparation des schémas logistiques spécifiques pour les secteurs à fortes variations saisonnières,
- Amélioration de la performance du parc véhicules, par l'achat de modèles standardisés et aux performances énergétiques améliorées,
- Analyse des consommations moyennes par véhicules pour identifier et intervenir sur les véhicules ayant des ratios de consommation élevés,
- Optimisation des fréquences de livraison pour réduire les passages inutiles,
- Veille sur le marché des véhicules à énergies alternatives.

4. Emissions indirectes de GES associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée, quantifiées séparément par poste en tonnes équivalent CO₂

Emissions indirectes en GES 2011

		Emissions GES (en Tonnes)					
		année de référence : 2011					
catégories d'émissions	Postes d'émissions	CO2 (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	CO2 b (Tonnes)
Emissions indirectes associées à l'énergie	4					339	
	Sous total					339	



Facultatif

Emissions indirectes en GES 2014

		Emissions GES (en Tonnes)						
		année de reporting : 2014						Différence 2011/2014
catégories d'émissions	Postes d'émissions	CO2 (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	CO2 b (Tonnes)	Total (tCO2e)
Emissions indirectes associées à l'énergie	4					317		-22
	Sous total					317		-22



Facultatif

Entre 2011 et 2014, les émissions indirectes en GES ont diminué de 6,4 %, soit 22 tonnes de CO₂ équivalents évitées.

Cette évolution est la conséquence de plusieurs facteurs :

- Amélioration du reporting des données relatives aux émissions de Gaz à effet de serre,
- Diagnostics "énergie" réguliers menés par l'équipe Process Engineering en collaboration avec l'opérationnel,
- Pilotage en central des indicateurs énergie (consommation d'électricité) : objectifs de réduction de la consommation fixés annuellement pour chaque centre,
- Suivi rigoureux et optimisation des équipements par des personnes formées sur site (vérification annuelle des installations électriques),
- Investissements dans des équipements permettant de moins en consommer (moteur à variateur de vitesse...),
- Tests sur les différentes technologies d'éclairage sur un site pilote afin d'identifier la technologie la plus économe en terme d'électricité.

5. Autres émissions indirectes de GES, quantifiées séparément par poste en tonnes équivalents CO₂, si la personne morale a choisi de les évaluer,

Néant

6. Emissions évitées quantifiées de manière séparée selon le format de tableau présenté ci-après, et les méthodes utilisées,

Néant

7. Éléments d'appréciation sur les incertitudes

Les incertitudes moyennes de chaque poste d'émissions ont été référencées dans le tableau suivant :

Synthèse des incertitudes

N°	Postes d'émissions	<i>Incertitude relative aux facteurs d'émissions (Source : Bilan Carbone®)</i>	<i>Incertitude relative à la consolidation interne des données</i>	Incertitude moyenne absolue totale (en %)	Incertitudes moyennes du poste (en tonnes CO ₂)
1	Emissions des sources fixes de combustion	5%	0%	5%	232
2	Emissions des sources mobiles à moteur thermique	10%	0%	10%	166
3	Emissions fugitives	30%	50%	58%	42
4	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	10%	0%	10%	32

8. Motivation pour l'exclusion des sources de GES et de postes d'émissions de GES lors de l'évaluation des émissions de GES

Aucune exclusion n'a été appliquée sur les scopes 1 et 2.

9. Facteurs d'émission et PRG / GWP utilisés (si différents, des facteurs par défaut de la Base Carbone®)

L'ensemble des facteurs d'émission utilisés pour le calcul du bilan Carbone sont issus de la Base Carbone® de l'ADEME. Ils sont à jours et complets par la prise en compte de l'ensemble des valeurs correspondantes.

Pour calculer l'équivalent CO₂ (CO₂e) des rejets des fluides frigorigènes, les PRG / GWP suivants ont été utilisés :

Les PRG / GWP utilisés pour les fluides frigorigènes

Dénomination du Gaz à effet de Serre	PRG / GWP associé
R134a	1 549
R404a	4 550
R407c	1 916
R410a	2 254
R507a	2 620
R22	2 106

10. Explications relatives au recalcul de l'année de référence

Les postes ont été mis à jour pour des raisons d'uniformisation et d'exhaustivité et pour prendre en compte la modification des facteurs d'émission suivant la base carbone, afin d'avoir des données comparables entre 2011 et 2014.

11. Adresse du site internet où est mis à disposition le bilan des émissions de GES

Le bilan des émissions de GES est publié sur le site internet du Groupe ELIS à l'adresse suivante : www.corporate-elis.com

Les coordonnées de la personne responsable du bilan d'émissions de GES sont :

Responsable du suivi : Mme Sophie CORD

Fonction : Directrice QSE

Adresse : 31, rue Voltaire – 92 803 PUTEAUX Cedex

Téléphone : 01.41.25.45.00

Mail : bilan.ges@elis.com

12. Optionnel

Néant

PARTIE 2 : Synthèse des principales actions de réduction

Le Groupe Elis, dont fait partie la société Pierrette TBA, a été certifié ISO 50001 par l'AFAQ en décembre 2015.

Dans le cadre de cette démarche, le groupe Elis souhaite structurer les actions actuelles et futures de maîtrise des consommations d'énergie (gaz, électricité et gasoil) afin d'assurer leur pertinence et de les mettre au cœur des préoccupations de chaque membre de l'entreprise. Le groupe Elis se donne ainsi les moyens de poursuivre et d'intensifier ses actions en faveur des économies d'énergie.

Le plan d'actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre s'étend sur trois ans (2015, 2016 et 2017), avec un objectif de 400 teqCO₂ évitées au total, sur les trois ans, à périmètre constant..

Postes d'émissions	Sources	Actions de réduction
Emissions des sources fixes de combustion	Combustion de gaz et fioul (chaudières, aérothermes, équipements de production tels que séchoirs, calandres, ...)	Poursuivre l'amélioration de nos performances énergétiques fossiles (gaz, fioul) et d'électricité, par : <ul style="list-style-type: none"> - l'entretien et le renouvellement régulier du parc des équipements servant au process de lavage industriel de textiles, - le suivi des consommations via un reporting France consolidé périodiquement et l'identification des meilleurs sites du point de vue énergétique, - la mise en place d'audit des équipements électriques pour améliorer leur performance (en minimisant en particulier la puissance réactive), le cas échéant, - la mise sous contrôle les principaux postes de consommation électrique, - la promotion des meilleures pratiques de management de l'énergie et le renforcement des bons comportements dans ce domaine (bonne gestion de l'ouverture usine, éviter d'utiliser les machines en-deçà de leur capacité maximale, éteindre les machines ou l'éclairage lorsqu'ils ne servent pas), - le retour d'expérience sur l'étude sur les Led en remplacement des tubes néons, - l'achat et/ou l'équipement des moteurs de variateur à économie d'énergie, - la poursuite de la démarche d'audit sur les purgeurs, permettant le remplacement des purgeurs défectueux, - la poursuite de la synchronisation des échangeurs thermiques en place sur les usines, - l'investissement d'osmoseurs en chaufferie, - l'isolation des points singuliers de nos installations Objectif de réduction des consommations de gaz : - 3 % par an
Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	Emissions indirectes associées à la production de l'électricité, son transport et sa distribution par les fournisseurs d'énergie.	

Postes d'émissions	Sources	Actions de réduction
Emissions des sources mobiles à moteur thermique	Combustion de gazole par la flotte de véhicules légers, poids-lourds et semi-remorques	<p>Rationaliser les consommations en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - utilisant de façon intensive le logiciel d'assistance à la construction des tournées de distribution: projets d'optimisation logistique, - maximisant les taux de remplissage des véhicules de livraison, - améliorant la performance du parc, par l'achat de véhicules standardisés et aux performances énergétiques améliorées, - optimisant les fréquences de livraison pour réduire les passages inutiles, - lançant de nouveaux tests d'outils Eco-driving, - poursuivant les études d'opportunités de livraison avec des véhicules à énergies alternatives, - définissant un indicateur de performance lié au "km efficace". <p>Fiabiliser le reporting des consommations de carburant. Mise en place d'une veille stratégique sur les véhicules à énergies renouvelables.</p>
Emissions fugitives	Fuite de fluides frigorigènes par les systèmes de groupes froids	<p>Poursuivre les actions de maintenance sur les équipements possédant un groupe froid. Utiliser de fluides frigorigènes avec un PRG le plus faible possible pour les nouvelles installations de climatisation des bâtiments, afin de limiter l'effet de serre des potentielles fuites. Améliorer le reporting des équipements contenant des fluides frigorigènes et des opérations de recharge de gaz frigorigènes.</p>